

Réjean Tardif

La nation des Etchemins dissimulée dans l'histoire du Canada

Révélation historique

2 e édition revue et augmentée



Les éditions de
l'ours gardien

La nation des Etchemins dissimulée dans l'histoire du Canada

Enregistré au bureau du droit d'auteur à Ottawa, 2e trimestre 2021

Tous les droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par quelques procédés que ce soit, sont interdits pour tous pays.

Tous droits réservés © Les éditions de l'ours gardien 2021-2022

La nation des Etchemins dissimulée dans l'histoire du Canada, 2^e édition

Dépôt légal – 3^e trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-9821055-0-8 (PDF)

ISBN 978-2-9819158-5-6 (imprimé, 2021)

Couverture : Ours noir debout, *muin sehke* (en passamaquoddy), figure symbolique de la nation des Etchemins.

© Gabrielle Tardif et Les éditions de l'ours gardien.

Les éditions de l'ours gardien :

Site web : <http://editionsdeloursgardien.ca/>

Courriel : info@editionsdeloursgardien.ca

Du même auteur :

Le vol de l'identité autochtone au Canada (2023)

L'histoire inédite de la première colonie de Québec (2022)

Le peuplement de la Terre selon les plus anciens peuples du monde (2022)

Lexique étymologique de la langue Passamaquoddy-Malécite (2020)

L'histoire dérobée de la Nouvelle-France (2011)

Table des matières

Introduction VI

1 La nation des Etchemins dissimulée dans les écrits de Jacques Cartier Première partie	1
Étude du récit du premier voyage de Cartier 1534	4
Étude du récit du deuxième voyage de Cartier 1535	13
Deuxième partie	22
Analyse du voyage de Cartier à Hochelaga en 1535	22
Retour de voyage de Hochelaga de Cartier en 1535	26
Les Etchemins passamaquoddys de Sainte-Croix	29
Étude du récit du deuxième voyage de Cartier en 1536	32
Troisième partie	41
Étude du récit du troisième voyage de Cartier en 1541	41
La ville fantôme d'Hochelaga	45
2 Le premier peuplement du Canada par des déportés	53
3 Les perfidies des jésuites	61
4 Les Etchemins de Québec au début du XVIIe siècle	69
L'alliance informelle de Tadoussac	71
Preuves de la présence des anciens Etchemins à Québec	75
5 Champlain entouré d'Etchemins dissimulés à Québec	81
Deux Etchemins peints en Algonquins tués par un Français	82
La tribu etchemin de Mecabau peinte en montagnais	90
Les Etchemins viennent au secours de Champlain	94
6 Les Etchemins et la guerre des Iroquois	101
L'identité d'un français donnée à un Etchemin	104
Chastillon, chef de guerre des sauvages de Sillery	111
Le voyage et la mission de Chastillon en Huronie	115
Mort du soldat Jean Mignau Châtillon à Trois-Rivières	120
Les réfugiés de l'annihilation du pays des Hurons	123

7 Augustin Ouabigarou Pesekousiouit Castillon	125
Multiplication des fraudes de l'identité d'Augustin Castillon	130
Le code Tchipai	135
Duplication de l'identité du chef etchemin Negabamat	139
Anne, la défunte belle-sœur de Chipai	144
Falsification de la toponymie de la rivière chaudière	146
Traductions révélatrices de l'identité etchemin dissimulée	149
 8 Descendance de Augustin Castillon	 153
Le faux contrat de notaire de Jean Mignau Chastillon	153
Les enfants d'Augustin Castillon et Marie Negabamat	155
Le baptême fictif de Jean Aubin Mignau, fils de Chastillon	164
 9 Le chef etchemin Auban Muin	 167
Le décès controversé de Jean Aubin Mignau	167
Les enfants de Jean Aubin Mignau	171
Aubin-Mignot, chef des Etchemins à Passamacadi	173
Saint-Abenquid	176
Oban, Muin et Makwa	180
Empreintes linguistiques de la Nouvelle-Irlande	184
 10 Le faux sieur de Saint-Aubin	 187
Le code Saint-Aubin	192
La fausse seigneurie du sieur de Saint-Aubin en Acadie	196
Les enfants du faux sieur de Saint-Aubin	201
Charles Serreau de Saint-Aubin "dit" Saint-Aubin	202
Pierre Sero, Sero, Serraud, Sereau	207
Marguerite Serreau de St-Aubin	208
Geneviève Sero	209
Les aventures fabuleuses du faux sieur de Saint-Aubin	210
La griffe des falsificateurs dans les actes des seigneuries	213
Le nom Charles de Loreau est un code jésuitique	215
 11 L'annihilation des tribus Abénakises-Etchemins	 219
L'arrivée des agitateurs jésuites en Acadie	220
Saint-Castin, serviteur des jésuites	224
Les usurpateurs français et anglais du pays des Abénakis	227
Les traîtres du traité d'Utrecht	229
Les jésuites dirigent la guerre par des mensonges	231
Les Abénakis dans l'affrontement des Plaines d'Abraham	235

12 Joseph Auban-Muin Saint-Aubain	239
Joseph Aubin de Kamouraska	244
Les noms et prénoms dérobés d'un chef malécite	251
Les enfants de Joseph Aubin et Marie-Anne Michau	254
L'identité maquillée de plusieurs chefs Aubin Saint-Aubin	256
Le spectre du faux sieur de Saint-Aubin	262
 13 Pierre-Marie Taxous-Dastous	267
Les racines abénakises du nom Dastous	274
Les descendants du grand chef Pierre-Marie Taxous	277
 14 Un coup d'aviron à Madawaskak	285
Joseph Dostue, Abénaki peint en français	290
 15 Les Malécites dans le Bas-Saint-Laurent	299
Les familles Aubin du Bas-Saint-Laurent au XIXe siècle	304
Exemples de la fausse signature de Joseph Aubain	311
Les autochtones dissimulés de Métis, Ste-Luce et Ste-Flavie	312
Des ecclésiastiques au service de la Loi sur les Indiens	320
 Bibliographie	326
 Synopsis et à propos de l'auteur	336

Introduction

Lors de l'arrivée des Européens, les Etchemins occupaient depuis plusieurs millénaires la Nouvelle-Angleterre, l'Acadie, les provinces maritimes et la vallée du Saint-Laurent, incluant la région de Québec. La présence des Etchemins de Québec, de Tadoussac et de la Gaspésie a été dissimulée par des falsificateurs religieux, en confondant l'occupation territoriale des tribus de l'Amérique du Nord. Les Etchemins ont été placés en marge de l'histoire, parce qu'ils étaient une nation civilisée représentant une antériorité gênante concernant la possession territoriale du Canada.

Historiquement, les Etchemins représentent les tribus Kennebecs (Abénakis) et Passamaquoddys. Leur histoire ancienne et récente à Québec est difficile à reconstituer dans des passages relatant des « sauvages » et des « Indiens » dont les nations ne sont généralement pas identifiées. Ces omissions sont volontaires de la part des falsificateurs, qui demeurent généralement au-dessus de tout soupçon. Ils ont remanié le récit des premiers contacts entre les Européens et les Autochtones et effacé la présence des Etchemins par la manipulation de la lettre. Ils ont dégradé l'image des peuples autochtones par des écrits mensongers. Les jésuites comptent parmi les plus anciens falsificateurs concernant la dissimulation des Etchemins. Ils ont remanié les écrits de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain, pour forger une fausse version de l'histoire.

Les Européens ont trompé les autochtones dès le début. Ils sont devenus les maîtres du Nouveau Monde par l'autorité papale. Cette autorité représentait un véritable danger pour toutes les nations de la Terre. Le pouvoir religieux a fait verser le sang de plusieurs millions d'innocentes victimes, et permis à ceux qui exhibaient la croix chrétienne de piller des trésors fabuleux tirés de leurs conquêtes tyranniques.

Du point de vue des historiens, l'existence des falsificateurs de l'histoire et des archives semble représenter un mythe. Pourtant, les agissements des falsificateurs sont perceptibles dans l'histoire étalée sur plusieurs siècles, et particulièrement en ce qui concerne la dissimulation, la maltraitance et la discrimination envers les peuples autochtones. Les ecclésiastiques représentent la première organisation pouvant être soupçonnée d'être falsificatrice et la première cause de distorsion de notre histoire par la manipulation de la lettre.

Les monarchies européennes se sont emparées des terres et des richesses de l'Amérique de façon crapuleuse. Elles ont agi sous l'influence religieuse

sans respecter la loi internationale de l'époque : ils devaient tenir compte de l'occupation d'un territoire par des populations indigènes avant de s'emparer d'un pays. Le principe de ces envahissements était de n'accorder aucun droit aux autochtones en se servant de la plus haute autorité chrétienne. Les autochtones étaient considérés comme des barbares sans foi ni loi, n'ayant aucun droit parce qu'ils n'étaient pas baptisés, et ils ont été souvent traités comme du gibier.

Deux mille ans avant l'invasion des Hurons-Iroquois dans le Nord-est, les Etchemins entretiennent des échanges avec les tribus autochtones d'un bout à l'autre de l'Amérique. Sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent, ils chassent et pêchent au fil des saisons. Ils vivent en paix et en harmonie avec la nature. Ils ont leur science, leur médecine, leur justice, leurs sages et leur grande divinité.

Les premiers missionnaires étaient des apôtres de la destruction du monde autochtone, et leurs successeurs, des serviteurs d'une entité sectaire manipulatrice. La falsification historique universelle a commencé par la déculturation en falsifiant les liens généalogiques et culturels, dont la langue, les traditions, et les liens avec la spiritualité. L'Église catholique a imposé sa religion, souvent par les armes. Elle a initialement toujours détruit la culture et la spiritualité des peuples et décrété qu'elle détenait la seule et vraie doctrine.

La plus haute autorité de l'Église chrétienne a favorisé la possession illicite des terres et des richesses sur les territoires autochtones. Les mystificateurs de l'histoire du Canada ont donné une fausse image des premières colonies et délibérément dégradé le monde autochtone, depuis le début de l'époque des premiers contacts, nous en subissons encore les soubresauts. Ils ont sans relâche caché les passages pouvant nuire à la fausse image exemplaire qu'ils ont donnée à ce pays.

Les Etchemins sont les Chefs souverains des nations autochtones de l'Est, quand ils sont établis à Québec avant l'arrivée des Européens. Les jésuites ont tracé des cartes et promulgué une fausse présentation territoriale des nations autochtones. Ils ne craignaient pas de mentir et d'inventer des fabulations abominables. Ils ont modifié la généalogie de plusieurs familles Etchemins qui ont été peintes en Algonquins et en Montagnais, et même en Français, dans l'histoire et les archives.

Les Passamaquoddys étaient appelés les Etchemins proprement dits. Certaines de leurs tribus étaient établies à Québec et à Tadoussac au début de ladite époque historique. Leur langue, appelée passamaquoddy-

malécite est littéralement très descriptive et permet parfois d'identifier des Etchemins dissimulés parmi d'autres groupes autochtones distincts.

Je suis auteur de cet ouvrage : « *Lexique étymologique de la langue passamaquoddy-malécite*. » Mon étude sur les Etchemins se base sur l'analyse étymologique des langues algonquines, abénakises et passamaquoddys, et sur l'exploration d'anciens ouvrages historiques.

Les jésuites ont affirmé faussement qu'il n'y avait que deux langues autochtones au Canada : le huron, et l'algonquin. Les langues huronnes, algonquines, abénakises et montagnaises sont très distinctes. Pour cacher que les Etchemins étaient un peuple civilisé, les jésuites ont délibérément caché l'existence de leur système d'écriture.

Les Etchemins cultivateurs étaient réputés pour leur art graphique. Ils se servaient d'hiéroglyphes pour écrire sur des écorces de bouleau, sur le bois et sur des peaux. Ils écrivaient aussi sur des petits bâtons nommés okitomakon, ce qui signifie livre...¹ Un bâton de récit mesure 15 cm de long. Les bâtons étaient attachés en paquets, un paquet formait un livre.

L'histoire des Etchemins que je présente ne correspond pas toujours avec les récits dits historiques, lorsqu'elle se rapporte aux nations abénakises les plus anciennes. Les Khanibikoak (Kennebecs), peuple du serpent de métal, appelé Abénakis, et les Passamaquoddys, Maskwasoak, peuple de l'Ours, formaient jadis un même peuple. C'est une histoire inédite complexe, remplie de mystifications, exercées par des religieux.

La grande nation des Etchemins occupait le pays wabanaki (la terre de l'aube) qui englobait l'Acadie, les provinces maritimes, et la Nouvelle-Angleterre, particulièrement l'État du Maine. Ce pays s'étendait jusque dans la région de Québec et de Lévis, la vallée du Saint-Laurent, de Matane à Montréal, la Beauce, Rivière-du-Loup, et Tadoussac. Cette présentation territoriale n'est pas souvent perceptible dans les récits historiques.

Les dissimulations et les falsifications sont nombreuses et effectives lorsque le discours se rapporte aux anciens Etchemins. Ils ont accueilli Jacques Cartier et Samuel de Champlain à Québec et en Acadie. Les falsificateurs religieux ont dissimulé tout ce qu'ils pouvaient effacer concernant cette nation au Québec, et ailleurs, mais ils ont laissé des traces parfois hasardeuses. Par exemple, Champlain réfute le récit de Cartier de 1535 au sujet de sa présence avec son équipage et de ses trois navires à Sainte-Croix (Québec), en 1635.

1 Livre, oki-tom-akon, *oki-*, lire; *-tom-*, diviser; *-akon*, subs.; litt., lire les marques.

1 La nation des Etchemins dissimulée dans les écrits de Jacques Cartier, première partie

La plupart des plus anciens ouvrages historiques ont protégé les mensonges dans les récits de la conquête du Nouveau Monde et de l'Amérique du Nord. Les ecclésiastiques ont détruit les croyances et adorations des nations du monde et retouché l'histoire mondiale pour l'ajuster à la chronologie biblique, où la création remonte à 6000 ans.

Le récit historique commence en 1492, l'année où la découverte de l'Amérique par les Espagnols est déclarée officielle. Les envahisseurs européens se ruent à l'assaut de l'Amérique. C'est le pape Alexandre VI qui a donné le Nouveau Monde aux Espagnols. C'est ainsi que l'Espagne s'assura la conquête politique et religieuse de ce grand continent. Il y a eu des millions d'innocentes victimes autochtones. L'Église chrétienne s'ingérait dans les prises de possession du Nouveau Monde pour faire valoir son autorité. Elle s'empara d'une partie du butin des conquérants et des immenses richesses de ces terres nouvelles.

Les missionnaires ont profané les lieux sacrés et jugé comme païen tout ce qui renfermait des superstitions et des rituels nuisibles, selon leur entendement sectaire. Ils ont brûlé des tonnes de manuscrits, et répandu beaucoup d'ironies sur les rituels et sur la spiritualité du monde autochtones, de sorte que les faussetés prédominent dans nos sociétés. Cette situation s'applique aux autochtones de toute l'Amérique.

La découverte du Nouveau Monde par l'Italien génois *Christophe Colomb* en 1492 fut suivie de la **découverte de l'Amérique du Nord** par le Génois Giovanni Caboto en 1497, pour le compte de l'Angleterre.

Tous les historiens s'accordent pour dire que Caboto n'a jamais débarqué sur le continent et ne fit qu'apercevoir les côtes de Terre-Neuve. Les Anglais acquirent sur l'Amérique du Nord, tous les droits que la propriété de leur découverte pouvait leur conférer par des recours juridiques, et avec l'appui du pape [Alexandre VI].²

En agréant la découverte de Caboto, les Européens, en particulier les Anglais et les Espagnols, adoptaient la règle que *toute contrée inconnue, non occupée par une puissance chrétienne, serait la propriété du premier qui la découvrirait*. Ils décidèrent entre eux

2 cf. Gonzalve Doutre et Edmond. Lareau, Le droit canadien, p. 3-4.

qu'une découverte devait être suivie d'une prise de possession d'un « territoire inoccupé par les sauvages ». ³

Les envahisseurs pouvaient s'emparer des territoires inoccupés sans tenir compte des tribus autochtones qui habitaient de vastes contrées. La littérature tordue a réservé les honneurs aux Européens qui se sont emparés sauvagement des terres autochtones de l'Amérique « **sans respecter le droit international de l'époque : on devait considérer l'occupation d'une contrée par ses habitants avant d'en prendre possession.** ⁴ » L'Église était un conquistador inhumain, assoiffé de richesses. L'assassinat des non baptisés était regardé comme l'élimination des païens sans âmes. Des millions d'autochtones ont été massacrés.

Les Français n'ont pas conquis le Canada, ils l'ont acquis par la duplicité, l'hypocrisie et le mensonge. J'ai appris à l'école primaire que Jacques Cartier avait découvert le Canada en 1534. L'histoire s'intéresse plus aux honneurs qu'à la vérité. « Ce pays a été découvert au XII^e siècle par de grands pêcheurs basques autochtones qui lui ont donné le nom Canada (aussi Kanata, canne, roseaux en basque) trois siècles avant que la France s'intéresse à s'emparer de cette partie du monde. ⁵ »

Le Pays basque est devenu chrétien à partir du XII^e siècle. Il nous reste de rares souvenirs inusités et ineffaçables de la découverte de l'Amérique par les Basques, qui se nomment Euskaldunak dans leur langue. Terre-Neuve se nommait, l'île des Basques.

Les pêcheurs basques de Capbreton, près de Bayonne et ceux de Guyenne [Aquitaine] fréquentaient (en Amérique) : Terre-Neuve, le Cap-Breton et Bacaleos (morue en basque), régions où les Basques pêchaient la baleine et la morue au XII^e siècle. Les Basques furent les premiers baleiniers de l'Europe. Ils ont découvert l'Amérique. Ils nommèrent les côtes du Canada ainsi que le pays du même nom, Canada. Ils ont nommé le Labrador en souvenir de l'une de leurs patries appelée Terre de Labour. Ils ont nommé l'île du Cap-Breton du même nom que le bourg appelé Capbreton, près de Bayonne. ⁶

Plus de trois-cents navires européens faisaient la pêche sur les bancs de Terre-Neuve en 1500. À pareille date, les marchands de La Rochelle faisaient la traite des fourrures dans l'estuaire du Saint-Laurent. Les

3 cf. Edmond Lareau, *Histoire du droit canadien*, p. 3-5.

4 cf. Ibid.

5 cf. Faucher de Saint-Maurice, *Le Canada et les Basques*.

6 cf. Ibid.

Français enlevaient des autochtones comme attractions dans les places publiques. Ce genre d'enlèvements ne disait rien à la conscience des peuples d'Europe, qui avaient journallement sous les yeux le spectacle de catholiques brûlant des protestants. Les Français abandonnaient des enfants et des hommes dans les tribus pour qu'ils deviennent des interprètes.

Jacques Cartier participa aux expéditions de Verrazano. Il enleva des filles au Brésil pour les faire baptiser en France en 1527. Ses écrits parlent de lui à la troisième personne. Son histoire est remplie de faussetés. Il n'existe aucun récit original de ses quatre voyages, selon moi.

Tous les manuscrits de Cartier ont été conservés par des étrangers: Hakluyt, ministre (pasteur) anglican (publié en 1545, 1580, 1600), et Ramusio d'Italie (publié en 1550, 1556, 1559). Il existe quatre versions différentes du voyage de 1535. La relation du troisième voyage de 1541 est conservée uniquement en version anglaise de Hakluyt. Aucun récit n'a été conservé concernant le quatrième voyage de Cartier. Personne n'a jamais vu l'original de la relation du premier voyage de Cartier en 1534.⁷

Les journaux de bord de Cartier sont passés aux mains d'un ecclésiastique anglais et d'un géographe italien au temps où les rois d'Europe se disputaient le Nouveau Monde. Les disparitions et les expatriations de ces écrits représentent un bon indice que le récit original a été dissimulé pour présenter un récit sur mesure.

Il suffisait aux envahisseurs de planter une croix sur une pointe de terre d'un rivage en dressant un procès-verbal au nom d'un roi, devant des témoins de l'équipage, pour s'emparer d'un pays ou d'un continent. La prise de possession devait être suivie de l'établissement d'une colonie, dont l'abandon entraînait la perte de la propriété du pays. Ce contexte de possession de territoire n'est pas clairement présenté dans l'histoire nuancée du Canada.

Les premiers explorateurs européens ont trouvé des croix plantées avant l'époque historique en différents endroits, dans l'estuaire du Saint-Laurent et en Acadie. À l'époque de Cartier, plusieurs croix de bois se tenaient debout dans l'estuaire du Saint-Laurent, à la rivière Saint-Jean, à Miramichi, à Sainte-Croix (Passamacadi, nom basque), et le long des côtes de l'Atlantique. Toutes ces croix découvertes au début de l'époque

7 cf. J. Edmond Roy, *Rapport sur les archives de France*, p. 669-671

historique ont été présumées plantées par des inconnus. Elles ont été plantées par des Basques chrétiens, avant l'époque historique.

« *Avant l'époque historique, le nom de la rivière Miramichi était le fleuve des Basques.* ⁸ » Plusieurs auteurs ont nommé cette rivière, « le fleuve des barques », en imitant les mystificateurs qui ont dissimulé la présence des Basques. L'appellation « *le fleuve des barques* » se trouve dans les écrits remaniés de Cartier. Le capitaine français a vu plusieurs croix sur les côtes, et de nombreux navires basques lors de ces voyages au Canada. Cela a été censuré pour lui donner la fausse image d'un découvreur.

Étude du récit du premier voyage de Cartier 1534

Dans les récits de Cartier et de Champlain, il est souvent difficile, voire même impossible de savoir où l'on se trouve et à qui l'auteur s'adresse. Les autochtones n'ont pas d'origine tribale et peu d'entre eux ont un nom. Il s'agit de résoudre des énigmes et de parfois s'appuyer sur les spéculations des historiens. Ce genre de présentation identifie particulièrement les mêmes falsificateurs jésuites qui se spécialisent dans la manipulation de la lettre, dans ce genre d'écrits. Selon les écrits remaniés de Cartier :

Jacques Cartier part de Saint-Malo le 20 avril 1534 avec deux navires de 60 tonneaux et 61 hommes. [Il s'en va prendre possession du Canada]. Il arrive à Terre-Neuve le 10 mai. [...]. Après avoir passé le fleuve des barques [Basques], il arrive à Miramichi. Cartier est à Cap d'Espérance le 6 juillet 1534. **Après avoir ouï la messe**, il envoie une barque découvrir un Cap et une pointe de terre (Miscou), à l'embouchure de la Baie-des-Chaleurs. Des autochtones veulent faire la traite. Ils montrent des peaux sur des bouts de bois. Le 7 juillet, neuf barques de sauvages [micmacs] viennent à la pointe, ils descendent à terre et font la traite. Ils dansent et font cérémonie et se jettent de l'eau sur leur tête [évocation du baptême]. Ils donnent tous ce qu'ils ont et s'en retournent tout nu, faisant signe qu'ils ramèneraient d'autres peaux.

Le 8 juillet, parce que le vent n'est pas bon pour sortir avec les navires, les Français partent en barques [nombre non cité] explorer le golfe (de la Baie-des-Chaleurs). Ils parcourent vingt-cinq lieues [125 km]. Le lendemain, Cartier observe qu'il n'y a pas de passage, ses barques commencent à s'en retourner. Ils observent des habitations, des sauvages qui viennent le trouver. Ils font la traite. Ils trafiquent

8 cf. René Maran, Biographie de Jacques Cartier, dans Jacques Cartier, *Voyage de découverte au Canada entre 1534 et 1542*, p. 146.

tout ce qu'ils ont en sorte qu'il ne reste rien autre chose que le corps tout nu parce qu'ils donnent tout ce qu'ils ont, qui est peu de valeur. Ils étaient plus de 300 hommes, femmes et enfants. Nous connûmes que ces gens pourraient facilement être convertis à notre foi. Le capitaine français décrit de belles prairies, des bonnes herbes et des lacs où il y a une grande abondance de saumon. Il nomme ce golfe, Baie-des-Chaleurs.⁹

Il paraît évident que les Micmacs ont refusé que Cartier prenne possession de leur pays en plantant une croix. C'est pour cette raison que le capitaine part aussitôt chercher un autre endroit pour planter sa croix et prendre possession du Canada. Voici la suite de son récit :

Étant certain qu'il n'y avait pas de passage dans ce golfe (baie des Chaleurs), Cartier retourne à Saint-Martin (où il avait laissé ses navires). Il fait voile le 12 juillet pour découvrir un autre endroit que ce golfe. Il parcourt 18 lieues (90 km) jusqu'à Cap de Pré [près de Gaspé] où il jette l'ancre à cause de fortes vagues. Le lendemain, il fait voile vers le nord et nord-est. Il doit jeter l'ancre à 6 lieues [30 km] du Cap de Pré. Le mardi 14, le vent souffle si fort qu'un des deux navires perd son ancre. *Jeudi, le 16, vent et obscurité demeurâmes en ce port jusqu'au 25 juillet sans pouvoir sortir.*¹⁰

Nous perdons la chronologie de ce récit au moment précis dans le texte lorsque le capitaine dit que son bateau est immobilisé du 16 jusqu'au 25 juillet, pendant 10 jours. Cela démontre que son récit a été écrit ultérieurement. Nous savons qu'il est allé à terre avec des barques antérieurement. Son récit dit qu'il a planté une croix le 24 juillet devant des sauvages qu'il a vus par hasard à 30 kilomètres de Cap de Pré. Nous n'avons aucune idée de la date où Cartier parle des sauvages de cette région qu'il rencontre pour la première fois, dans ce qui suit :

[...] demeurâmes en ce port jusqu'au 25 juillet sans pouvoir sortir. Cependant, nous vîmes une grande multitude d'hommes sauvages qui pêchent des **tombes**, desquels il y en a grande quantité. Ils étaient environs quarante barques et tant hommes, femmes qu'enfants, plus de 200, lesquels après ils eurent peu conversé en terre avec nous, viennent privément à bord de nos navires avec leurs barques.¹¹

9 cf. Jacques Cartier, *Voyage au Canada entre 1534 et 1542*, 1-16.

10 cf. Ibid., 15-16.

11 cf. Ibid., p. 16-17.

Il est curieux que Cartier soit bien à l'aise de faire monter à son bord de nombreux sauvages étrangers. Il semble invraisemblable que ces sauvages aient discuté avec des Français à terre pour ensuite monter dans le navire. Le capitaine est forcément dans son bateau lorsqu'il aperçoit 200 sauvages qui pêchent des tombes. À mon avis, les falsificateurs écrivent le mot « **tombes** », parce qu'ils ne savent pas quelle espèce de poisson ils doivent indiquer. Les autochtones reçoivent des présents et on ne sait rien de ce qui se passe à l'intérieur des navires français. Ils sont dans leurs barques lorsqu'ils chantent et dansent. Voici la suite :

Nous leur donnons des couteaux, chapelets de verre, peignes et autres choses de peu de valeur dont ils se réjouissent infiniment, levant les mains au ciel, chantant et dansant dans leurs barques. Ceux-ci peuvent être vraiment appelés sauvages, d'autant qu'il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde et crois que tous ensemble n'eussent pu avoir la valeur de cinq sols, excepté leurs barques et rets. Ils n'ont qu'une petite peau pour tout vêtement, avec laquelle ils couvrent les parties honteuses du corps, avec quelques autres vieilles peaux.¹²

Ils n'ont ni la nature ni le langage des premiers que nous avons trouvé [les Micmacs]. Ces sauvages portent la tête entièrement rase, hormis un floquet¹³ de cheveux au plus haut de la tête, lequel ils laissent croître long comme une queue de cheval qu'ils lient sur la tête avec des aiguillettes de cuir. Ils n'ont autre demeure que dessous leurs barques, lesquelles ils renversent, et s'étendent sous elles sur la terre sans aucune couverture. Ils mangent la chair presque crue.¹⁴ [C'est une citation sur mesure. Les falsificateurs semblent bien connaître cette nation autochtone].

Cette mise en scène sert à exprimer faussement la présence d'une tribu étrangère dans cette région. Cette description des vêtements estivaux s'applique à plusieurs autres tribus autochtones. Cartier n'a curieusement pas décrit les habillements des Micmacs. Il n'identifie pas l'origine tribale de ces nouveaux sauvages anonymes qu'il décrit dans un lieu inconnu. Les historiens les identifient comme des Hurons-Iroquois en se basant sur les descriptions atypiques du capitaine concernant les cheveux de ces autochtones. Cette description faite par les falsificateurs représente une coiffure excentrique qui ne correspond pas avec les accoutrements des

12 cf. Jacques Cartier, *Voyage au Canada entre 1534 et 1542*, p. 16-17.

13 Floquet : petite houppe floconneuse servant de décoration.

14 cf. Jacques Cartier, *Voyage au Canada entre 1534 et 1542*, p. 16-17.

peuples hurons-iroquois ni aux cheveux des femmes. C'est la seule fois que l'on observe ce genre de description des autochtones dans les écrits de Cartier. Voici la suite de ce récit :

Nous allâmes **le jour de la Madeleine** [22 juillet] avec nos barques où ils étaient **sur le bord du fleuve**, et nous descendirent au milieu d'eux, dont ils se réjouirent beaucoup, et les hommes se mirent à chanter et danser en deux ou trois bandes, et faisant grands signes de joie pour notre venue.¹⁵

Nous avons perdu la datation dans le récit de Cartier depuis le jour non indiqué où il a parlé des sauvages de la région de Cap de Pré pour la première fois, jusqu'à cette mention du jour de la Madeleine. Il s'est passé plusieurs jours sans trouver la moindre datation. Ces vides chronologiques démontrent que la présentation de ces sauvages faite par Cartier a été interpolée dans ses écrits.

Les sauvages qui sont sur le bord du fleuve correspondent avec les vrais autochtones des lieux, selon moi. Les Français vont les voir le jour de la Madeleine, c'est un code. Ces sauvages ne dansent pas dans leurs barques, mais sur la terre, au bord du fleuve. Cartier ne leur offre aucun présent, cela indique qu'il vient discuter de la plantation de sa croix. Sa visite a un rapport avec ce qui va se passer ultérieurement à terre. Les sauvages qui dansent sur le bord du fleuve sont des autochtones du lieu. Ils ne sont pas les mêmes que les sauvages pêcheurs décrits par Cartier qui dansent dans leurs barques et dorment en dessous. Cette présentation sert à changer l'identité des vrais autochtones des lieux.

Ce cheminement est renchéri par un code religieux : le jour de la Madeleine est le 22 juillet. « Sainte-Madeleine pleure au pied de la croix de Jésus. » C'était le jour et le lieu idéal pour planter une croix. La seule chose qui s'est passée le 22 juillet dans le récit de Cartier est la rencontre des Français et des sauvages de ces lieux, sur le bord du fleuve. Il passe du 22 au 24 juillet, jour où Cartier plante sa croix. Il avait peut-être planté sa croix le 22 juillet. Les sauvages anonymes de ces lieux, introduits dans le récit du capitaine, figurent au pied de la croix au moment où il plante sa croix. Suivant le récit de Cartier :

Le vingt-quatrième jour de juillet, nous fîmes planter une croix haute de trente pieds et fut faite en la présence de plusieurs d'icieux [gens d'ici] sur la pointe à l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mîmes un écusson relevé avec trois Fleurs de Lis, et dessus étoit écrit en

15 cf. Jacques Cartier, *Voyage au Canada entre 1534 et 1542*, p. 17.

grosses lettres entaillées en du bois, Vive le Roy de France. Et après, la plantâmes en leur présence sur ladite pointe, et la regardoient fort, tant lors qu'on la faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayant levée en haut, nous agenouillions tous, ayant les mains jointes, l'adorant à leur vue, et leur faisons signe, regardant et montrant le ciel que d'icelle dépendoit notre rédemption de laquelle choses ils s'émerveillent beaucoup se tournant entre eux, puis regardant cette croix [c'est une démonstration chrétienne].¹⁶

J'ai l'impression de consulter les *Relations des Jésuites* lorsque je lis que les sauvages non identifiés s'émerveillent beaucoup en regardant cette croix érigée devant eux. Curieusement, les Français s'en retournent à bord de leur navire aussitôt après avoir planté leur croix. C'est là qu'apparaissent les autochtones des lieux, c'est-à-dire les Etchemins. Voici la suite :

Mais étant retourné en nos navires, leur Capitaine [sauvage] vint avec une barque à nous, vêtu d'une vieille peau d'ours noir, avec ses trois fils et un sien frère, et y fit une longue harangue montrant cette croix et faisant le signe de croix avec deux doigts. Puis il montre toute la terre des environs comme s'il voulait dire qu'elle était toute à lui, et que nous n'y devons planter cette croix sans son congé [son accord].

Sa harangue finie, nous lui montrâmes une mitaine [petite hache] feignant de lui vouloir donner en échange de sa peau, à quoi il prit garde, et ainsi peu s'accosta du bord de nos navires; mais un de ses compagnons qui était dans le bateau mit la main sur sa barque, et à l'instant sauta dedans avec deux ou trois et les contraignirent aussitôt d'entrer dans nos navires, dont ils furent étonnés.

Mais le capitaine [Cartier] les assura qu'ils n'auraient aucun mal, leur montrant grand signe d'amitié, les faisant boire et manger avec bon accueil. Et après leur donna-t-on entendre par signes que cette croix était plantée pour donner quelque marque de connaissance pour pouvoir entrer dans le port, et que nous y voulions retourner en bref, et qu'apporterons les serments et autres choses, et que nous désirons mener avec nous deux de ses fils et qu'en après nous retournerons en ce port.

Et ainsi, nous fîmes vêtir ses fils chacun une chemise, un Sayon¹⁷ de couleur et une toque rouge, leur mettant ainsi chacun une chaine de laiton au col, dont ils se contentèrent très fort et donnèrent leurs

16 cf. Jacques Cartier, *Voyage au Canada entre 1534 et 1542*, p. 18.

17 Veste grossière de paysan.

vieux habits à ceux qui s'en retournaient. Puis fîmes présent d'une mitaine [petite hache] chacun des trois que nous renvoyâmes et de quelques couteaux, ce qui leur apporta grande joie, iceux étant retourné à terre, et ayant raconté les nouvelles aux autres; environ sur le midi vinrent à nos navires six de leurs barques ayant chacune cinq ou six hommes qui venaient dire adieu à ceux que nous avions retenus et leur apportèrent du poisson, et leur tenaient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisant signe qu'ils n'ôteraient pas cette croix.¹⁸

Ces enlèvements sont directement reliés avec la plantation de la croix. Le capitaine sauvage n'a pas donné son accord. Il a fait le signe de la croix, cela indique qu'il a une connaissance de la religion chrétienne; il était peut-être chrétien. Ce capitaine sauvage a montré qu'il était sur ses terres. Il ne voulait pas que les étrangers en prennent possession. Cela démontre qu'il était un autochtone des lieux, d'une nation autre que celle des Micmacs que Cartier a déjà rencontrée. Le capitaine sauvage est vêtu d'une peau d'ours noir, cela symbolise l'autorité. La nation des Etchemins se nommait, la tribu de l'ours, j'en parle plus loin. Cet animal est l'ancêtre des tribus Etchemins, Algonquines et Basques.

Le capitaine sauvage a été contraint de monter à bord d'un navire français, en ensuite il disparaît pour toujours dans les écrits de Cartier. Cinq personnes ont été enlevées et trois auraient été relâchées. Cette présentation est dissimulatrice. Cartier demande d'emmener avec lui deux fils du capitaine (sauvage). Il a promis de les ramener, il ne revient jamais dans ce port, à Gaspé.

Les Français ont menti, disant que leur croix était un point de repère pour les navires. Il est reconnu que le but du voyage de Cartier était de planter une croix et par le fait même prendre possession du pays au nom de son roi. Son expédition a mouillé l'ancre à cause du mauvais temps au Cap de Pré (Cap-Forillon), près de Gaspé. Le capitaine a été contraint de rester immobilisé à cet endroit pendant dix jours. Ce récit est naïf, il repose sur peu de choses. Les falsifications s'associent à la censure, qui est féroce.

La priorité des falsificateurs est d'effacer les Etchemins dans les écrits du capitaine français, cela sera démontré. Le récit des autochtones que Cartier a rencontré le jour de la Madeleine dans la région de Cap de Pré a été interpolé. Ces autochtones étaient des Etchemins, selon cette étude. Leur description était certainement différente des 200 sauvages pêcheurs

18 cf. Jacques Cartier, *Voyage au Canada entre 1534 et 1542*, 18-19.

étrangers inventés décrits dans le récit de Cartier. Cette fausse présence autochtone a été peinte à Gaspé dans le récit de 1534.

Les falsificateurs ont précisé que les sauvages pêcheurs portent la tête entièrement rase hormis un floquet de cheveux au plus hauts de la tête. Cet indice a été introduit dans le récit de 1534, dans le but que les chercheurs affirment qu'il s'agit d'une tribu de Hurons-Iroquois. Cet unique détail ne paraît pas dans les écrits ultérieurs de Cartier.

Ceux qui ont remanié les récits de Cartier avaient déjà vu ou connaissaient la description de la tribu étrangère peinte dans le récit de Cartier, avant son premier voyage au Canada. Antérieurement à cette époque, les ecclésiastiques connaissent déjà les routes commerciales et les principales tribus qui faisaient la traite avec les Européens au Canada. Cartier avait vu de nombreuses nations autochtones avant 1534. Il a enlevé des filles au Brésil, avec les Portugais. Il a exploré la côte est américaine jusqu'au Delaware, de 1523 et 1525 avec Verrazzano, qui a enlevé des autochtones.

Durant le voyage de retour de Cartier en France, il n'est pas fait mention des deux autochtones qu'il a enlevés. En partant de Blanc-Sablon pour se diriger vers la France, Cartier mentionne « après la messe. ¹⁹ » C'est la deuxième fois qu'il fait cette mention dans ce voyage de 1534. Il est évident qu'il y avait un prêtre à son bord, bien que certains auteurs affirment qu'il n'y avait aucun ecclésiastique dans toutes ses expéditions.

Le texte de Cartier mentionne que les autochtones de ces lieux n'enlèveront pas leur croix. Les autochtones avaient vu depuis des siècles des croix plantées par des Basques et cela ne leur inspirait pas de crainte. Les historiens s'en tiennent aux écrits du capitaine français pour décrire une fausse occupation territoriale à Gaspé à cette époque. Les Etchemins occupaient la Gaspésie, et particulièrement Gaspé à pareille date.

Au début de l'époque historique, le territoire qui se trouvait de la rivière Chaudière à la Gaspésie, appartenait aux Etchemins. En Gaspésie vivait une tribu mystérieuse que les anciens auteurs appellent les Porte-croix; depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario, de la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent jusqu'au versant nord des Alléganys [Appalaches]. ²⁰

Les Micmacs ont occupé Gaspé, seulement après le début de l'époque historique. Nous verrons que le nom des Passamaquoddys (Etchemins) est

19 cf. Jacques Cartier, *Voyage au Canada entre 1534 et 1542*, 19-22.

20 cf. J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, p. 1-3, pages diverses.

un nom basque qui se rapporte au symbole de la croix. Les historiens ignorent l'origine de ceux qui ont planté des croix avant le début de l'époque historique. Ils suivent les traces des falsificateurs qui effacent la présence des Etchemins. Il est évident que cette mystérieuse tribu des Porte-croix a un lien avec les Etchemins qui peuplaient la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent et la Gaspésie.

Le récit de la prise de possession du Canada par Cartier a captivé l'attention des chercheurs au mépris des véritables aspects du monde autochtone. **La France n'a jamais discuté de la possession des terres avec les tribus du nord-est.** Ces tribus se souviennent encore qu'elles n'ont jamais cédé leurs territoires durant tout le régime français ni à la France ni à personne.

Dans le récit de Cartier, c'est un capitaine anonyme d'une tribu étrangère de passage à Gaspé en 1534 qui assiste à la prise de possession du pays par un capitaine français, pour le compte du roi de France. C'est invraisemblable. Dans le voyage de Cartier de l'année suivante, la fausse tribu de Gaspé est fictivement dite originaire de Québec.

Des pêcheurs autochtones anonymes viennent faire du tourisme et la pêche dans la région de Cap de Pré, en 1534. Cela n'a aucun sens que 200 étrangers ennemis des tribus de l'est viennent faire la pêche en famille aussi loin qu'à Gaspé qui est à 700 kilomètres de Québec, distance terrestre. Un aller simple en canot prendrait environ 2 semaines, sans oublier qu'ils doivent faire le voyage de retour chargé de leurs prises. Il était dangereux pour des tribus présumées huronnes-iroquoises de s'aventurer dans ces régions de l'est parce qu'elles avaient des ennemis à l'époque de Cartier. Les tribus Etchemins de l'Est, incluant les Micmacs, ont historiquement toujours repoussé les tribus iroquoises.

Selon le récit de Cartier, deux des fils du capitaine sauvage de Gaspé sont partis en France avec le capitaine français en 1534. Les noms du capitaine sauvage anonyme et de ses deux présumés fils, sont donnés **uniquement** dans les écrits de Cartier de 1535-1536. Ces deux fils se nomment « **Domagaya** » et « **Taignoagny** ». Ces noms n'appartiennent pas à la langue huronne ou iroquoise. Le récit remanié dit, qu'au lieu de revenir à Gaspé comme promis : « ils se rendent à Stadaconé en 1535 avec Cartier. Ils y retrouvent leur présumé père Donnacona qui est le chef suprême de toutes les nations du Canada. » Les noms de ces figurants autochtones sont de véritables codifications inventées par des ecclésiastiques spécialistes des langues latines et grecques. Selon mes traductions :

En latin : **Domagaya**, *subjuguere una terram*. [Doma-gaya, doma-, domo, subjuguere, soumettre; -gaya, gaia, terre.

En latin : **Taignoagny**, *peindre l'identité en celle d'iroquois*. [Taigno-agny : taigno (tegno), tego, couvrir, cacher, dissimuler, dérober à la vue (figuré, cacher/peindre l'identité); agny (igny), feu; agnier, nom donné à la nation iroquoise du feu et aux Iroquois, par les jésuites. La racine –agny est utilisée dans d'autres codifications de noms autochtones dans les écrits de Cartier. Cette traduction révèle l'identité des falsificateurs qui ont remanié les œuvres de Cartier et de Champlain.

Ces codifications latines correspondent aux faits suivants : lorsque le capitaine français prend possession du Canada en introduisant de faux témoins, il subjugué une terre (Domagaya). Lorsqu'il fabrique une fausse tribu étrangère, il peint l'identité de cette tribu en Huronne-Iroquoise (Taignoagny). Il existe deux autres codes tout aussi révélateurs dans ce récit : ces codes sont Stadaconé et Donnacona.

Le récit de Cartier de 1535-1536 dit que les sauvages de la nation de Donnacona étaient installés à **Stadaconé**, présumé près de Québec. Le nom Stadaconé a des racines purement latines : Stad-acone, *clairière de pierre à aiguiser* : stad-, stade ou clairière; acone, acona, pierre à aiguiser.

Les pierres à aiguiser viennent particulièrement des Pyrénées au Pays Basque à cette époque, et encore de nos jours. Le nom latin Stadaconé indique visiblement un code pour identifier secrètement le lieu nommé Québec, où vivait une colonie basque avant l'époque historique.

« Vers le XIII^e siècle, on mentionne la présence d'hommes blancs sur le fleuve Saint-Laurent, dans la région de Québec. ²¹ »

Cette mention d'hommes blancs s'applique certainement à des autochtones basques. Ce peuple fréquentait l'Amérique, Tadoussac et l'estuaire du Saint-Laurent depuis le XII^e siècle. La fréquentation des Basques en Amérique a été connue seulement au XIX^e siècle dans la vieille littérature.

Stadaconé est avant tout un code jésuitique servant à indiquer secrètement la région de Québec, et notamment à Sainte-Croix où Cartier bâtit un fort en 1535. Le code Stadaconé sert à présenter une fausse occupation du territoire de Québec par de présumés Hurons-Iroquois.

Cartier nomme à son deuxième voyage, le nom du présumé père des deux autochtones qu'il a enlevé à Gaspé, le chef qui dort sous sa barque qu'il appelle, Donnacona. En latin : **Donnacona**, *donner la pierre à aiguiser* : don-acona, don-, donner; acona, pierre à aiguiser. Ce code indique que les

21 cf. Benjamin Suite, *Histoire des Canadiens-Français*, T. 1, p. 8.

falsificateurs créent sur papier Donnacona, à qui ils donnent la chefferie de Stadaconé, la clairière de pierres à aiguiser, c'est-à-dire Québec, qui représente aussi le Canada dans ces fabrications.

Il y a plusieurs liens culturels entre les Etchemins et les anciens Basques qui vivaient à Québec au XIII^e siècle. Les Basques faisaient une industrie de martelage du cuivre malléable pour en faire des couteaux et autres objets. Les Abénakis exploitaient une mine de cherts au Maine. Leurs armes et leurs outils étaient faits de cherts (cuivre malléable), d'os et d'andouiller.

Au temps des voyages de Cartier, la tribu de la clairière de pierres à aiguiser représente les Etchemins qui travaillent le cuivre malléable. Ils en font des couteaux et des pointes à cannelure de flèches et de lances si bien aiguisées qu'elles coupent comme des rasoirs.

Donnacona représente un faux chef suprême des Hurons-Iroquois. Sous cette image se cache un vrai chef Etchemin, incognito. Les pêcheurs basques se trouvaient dans la région de Québec et particulièrement dans la région du Saguenay et à Tadoussac, au temps de Cartier. Le capitaine ne parle pas de leur présence dans ces régions. Il ne mentionne pas le nom de Québec (Kebek) dans ses voyages, c'est Champlain qui nous fait découvrir cette appellation passamaquoddy.

Les récits des voyages de Cartier au Canada révèlent initialement que les seuls occupants du Canada sont de la même ethnie que la tribu de Donnacona. Cartier ne donne pas la description de Stadaconé, rien n'indique qu'il s'agisse d'une bourgade huronne iroquoise.

Étude du récit du deuxième voyage de Cartier 1535

Le capitaine Cartier part de Saint-Malo en France avec trois navires le 6 mai 1535. Le but de cette expédition est dissimulé. Il se laisse guider par les deux sauvages qu'il a enlevés à Gaspé :

Le 12 août 1535, les deux sauvages pris lors du premier voyage, apprennent à Cartier qu'au sud de l'île Natiskotec [Anticosti, natiskotec, nom etchemin...²²] était le chemin pour aller à Honguedo, là où les deux sauvages avaient été pris l'année précédente. Le cuivre rouge venait du royaume du Saguenay qui est le chemin pour Hochelaga et le chemin de Canada.²³

22 En passamaquoddy : Anticosti, Natiskotec, nat-isko-k; Là où la marée vient arrêter; nat-, venir; iskot-, achèvement marée; -ek, locatif.

23 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 8-10.

Voilà la première mention de Honguedo et de Hochelaga dans les écrits de Cartier, et la première mention de ces deux sauvages, qui reconnaissent le pays à bord du navire français. Dans les faits, Cartier a des guides etchemins. Il confirme que deux sauvages sont à bord et qu'ils ont été pris à Honguedo. C'est ainsi que la Gaspésie reçoit le nom de Honguedo, que les historiens ont peint en un territoire iroquois. Le nom Honguedo a des racines basques et etchemins. Cela sera rediscuté.

Le 1er septembre, Cartier mentionne que ses deux sauvages du pays de Canada ont identifié le fleuve Saguenay qui est entouré de hautes montagnes de pierres nues.²⁴

Cette mention est un bon indice que ces autochtones étaient des Etchemins. Le Saguenay est un centre de traite où se trouve Tadoussac, lieu de pêche et de traite immémoriale des Basques. Cette région était occupée par des tribus montagnaises et etchemins qui ont de tout temps repoussé les tribus huronnes iroquoises. Voici la suite du récit de Cartier :

À l'entrée du fleuve Saguenay, quatre barques de sauvages viennent vers le navire avec grande peur et crainte, de sorte qu'on en recueillit une, et l'autre approcha [si] près qu'ils purent entendre l'un de nos sauvages [à bord] qui se nomma et fit sa connaissance, et les fait venir surement.²⁵

Ces autochtones voulaient surement faire la traite. Les falsificateurs veulent montrer qu'il suffit à un des sauvages qui accompagne Cartier de dire son nom pour qu'il soit reconnu comme un autochtone du pays. Il est évident qu'il ne s'agit pas d'un présumé huron-iroquois fils de Donnacona. Il s'agit d'un autochtone qui s'exprime dans la langue des Etchemins qui est différente de celle des Hurons-iroquois.

Le 6 septembre, Cartier jette l'ancre en face de l'île aux Coudres. Le lendemain 7 septembre, « après la messe », l'expédition parcourt 17 lieues (85 km) sur le fleuve. Le capitaine identifie une île qui correspond à l'île d'Orléans. Des gens y font la pêche. Cartier jette l'ancre entre l'île d'Orléans et la rive nord et débarque à terre avec les deux sauvages qu'il a pris le voyage précédent.

Samuel de Champlain est venu bâtir un poste de traite à Québec en 1608. Il a lu les écrits de Cartier. Champlain était géographe, il écrit, en 1608 :

24 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 11.

25 Ibid., p. 11.

Cartier écrit que l'île d'Orléans mesure 10 lieues par 5 lieues (50 x 25 km), cette île mesure 6 lieues par 2 (30 x 10 km). Cartier écrit qu'il mouilla l'encre entre cette île et la terre du Nord, qui est le plus petit passage et dangereux, et débarqua les deux sauvages.²⁶

Les chiffres de Champlain sont très proches des dimensions actuelles de l'île d'Orléans soit, 34 x 8 km. Cela veut dire qu'il est plus crédible que Cartier. Voici la suite du récit du capitaine français Cartier en 1535 :

Cartier jette l'ancre entre l'île d'Orléans et la rive nord et débarque à terre avec les deux sauvages qu'il a pris le voyage précédent. Les gens du pays se mettent à fuir et ne veulent pas approcher jusqu'à ce que nos sauvages se mettent à dire qu'ils sont Domagaya et Taïnoagny [c'est la première mention de leurs noms dans les écrits de Cartier.] Et [dès] lors qu'ils eurent connaissance d'eux (les gens du pays) commencèrent à mener joie, dansant et faisant cérémonie et vinrent parler aux préposés responsables des bateaux en apportant des anguilles, autres poissons, des pains et plusieurs gros melons. Des barques chargées d'hommes et de femmes passèrent la journée à festoyer à bord des navires français.²⁷

Une fois de plus, les falsificateurs veulent montrer que les sauvages qui accompagnent Cartier n'ont qu'à dire leurs noms pour être reconnus par les *habitants du pays*, dont Cartier ne donne aucune description. Les gens du pays sont des figurants non identifiés. L'histoire ne dit pas textuellement où cette rencontre a eu lieu. Voici la suite de ce récit :

Le lendemain, le 8 septembre 1535, le seigneur du Canada nommé Donnacona [première mention de son nom], qu'ils appellent pour seigneur Agouhanna, arrive avec 12 barques et plusieurs gens. Il (Donnacona) monte dans nos navires avec 16 hommes. Ils font une cérémonie de joie. Et arrivent Taïnoagny, et son compagnon parla ledit seigneur à eux et eux à lui, et lui commencèrent à compter ce qu'ils avaient vu en France et le bon traitement qu'il leur avait été fait, de quoi fut fort joyeux, et pria notre capitaine lui bailler [donner] ses bras pour les baisser et accoler, qui est leur mode de faire bonne chère en ladite terre.²⁸

Le récit de Taïnoagny et de son compagnon ressemble à celui « d'un sauvage anonyme qui arrive de France avec Champlain en 1603 et raconte

26 Oeuvre de Champlain, édition Laverdière, p. 307.

27 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 12-13.

28 Ibid., p. 13-15.

qu'il a été bien traité et parle de ce qu'il a vu en France devant les chefs à Tadoussac, mais sa narration ne nous apprend rien à ce sujet.²⁹ »

Rien n'indique que le compagnon anonyme de Taïnoany est son frère dans ce passage. Dans les écrits de Cartier, il n'est jamais mentionné que Agouhana est le même que le capitaine sauvage de Gaspé. Cartier ne dit jamais que Donnacona est le père de Taïnoagny, et de Domagaya.

Cartier est dans un navire, Donnacona arrive avec 16 hommes et ils montent à bord d'un des navires français. Voici la suite de ce récit :

Lors notre capitaine (Cartier) entra dans la barque de Agouhana et commanda qu'on y apporte du pain et du vin pour faire boire le seigneur et sa bande de quoi ils étaient fort contents. Cela fait, on ne lui donne aucun autre présent en attendant lieu et temps. Agouhana se retire pour s'en aller en son lieu. Cartier cherche un havre pour mettre ses navires. Il découvre la rivière Sainte-Croix.³⁰

Donnacona a visité Cartier dans son navire [...]. Et Cartier visite Donnacona dans sa barque. Ces événements sont basés sur des compositions des falsificateurs, selon moi. Les barques sont très utiles pour festoyer, danser et dormir en dessous. Cartier entre dans la barque de Agouhana et offre aux passagers invisibles du pain et du vin, c'est une allusion à la messe.

Donnacona est métamorphosé en Agouhana, il devient un saint homme. Agouhana, (Agona, récit de Cartier de 1541), est un mot etchemin que je traduis ainsi : C'est un bon être (personne humaine) ...³¹

La localisation de Stadaconé demeure dissimulée. Cartier parle de la tribu de Donnacona en se limitant à de simples allégations sans jamais donner de détails. Les autochtones, leur origine tribale et leurs habitations ne sont jamais décrits. Voici la suite :

Après avoir rencontré l'Agouhana dans sa barque, le 8 septembre, le même jour Cartier parcourt 10 lieues (50 km) en barque et trouve un lieu propice pour mettre ses navires à l'abri et débarquer des hommes. Il nomme ce lieu Sainte-Croix parce que c'était le jour de la Sainte-Croix.³² Après avoir nommé ce lieu Sainte-Croix, le texte dit :

29 cf. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, 1603, p. 70-71, et suivantes.

30 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 13-15.

31 Agona (récit de 1541). En passamaquoddy : Agoun-a, akoun, c'est une bonne chose/il est bon, -a, c'est/il est, **animé**. Agouhana, Agoun-an-a, C'est une bonne chose, **n. inanimé** : akoun, c'est une bonne chose, -an-, transitif in.; -a, c'est.

32 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 14.

Auprès de ce lieu (Sainte-Croix) habite un peuple dont le seigneur du lieu est Donnacona [il ne se nomme plus Agouhana] où il a sa demeure qui se nomme Stadaconé, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir & bien fructifère, pleine de forts beaux arbres de la nature et sortes de France. Comme chêne, ormes, frênes, noyers, vignes, aubépines qui portent le fruit, aussi gros que prunes de damas, et autres arbres : sous lesquels croient d'aussi beaux chanvres que celui de France, qui vient sans semence ny labour.³³

Cartier parle dans le paragraphe ci-dessus comme s'il avait déjà visité Stadaconé antérieurement. Comment expliquer qu'il semble décrire Stadaconé au lieu de décrire Sainte-Croix, là où il vient tout juste d'arriver? Cela est facile à expliquer. Il ne donne jamais de description de Stadaconé. La suite du récit de Cartier indique objectivement qu'il vient de décrire les lieux de Sainte-Croix. Les falsificateurs attribuent faussement le passage qu'il vient de citer à Stadaconé. Voici la suite :

Après avoir visité le dit lieu (Ste-Croix), trouvé être convenable, se retira le dit capitaine (Cartier) et les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Et ainsi que sortîmes hors de la dite rivière trouvâmes au devant de nous l'un des seigneurs du dit peuple de Stadaconé accompagné de plusieurs gens tant hommes, femmes et enfants : lequel seigneur commença à faire un prêchement à la façon et mode du pays qui est de joie et assurance, et les femmes dansaient et chantaient sans cesse étant dans l'eau jusqu'au genou.

Notre capitaine vouant [voyant] leur bon amour et bon vouloir fait approcher la barque où il était et leur donna des couteaux & petites patenôtres de verre de quoi menèrent une meilleure joie, de sorte que nous étant départi d'avec eux distant d'une lieue [5 km] ou environ, les voyons chanter, danser, & mener joie de notre benne.³⁴

Le texte parle d'un des seigneurs anonymes du dit peuple de Stadaconé. Ce peuple n'a pas de nom. Les falsificateurs ont adopté un modèle de présentation sur mesure pour décrire des rencontres entre Cartier et les autochtones. Ces présentations se basent sur ce modèle répétitif au lieu de se baser sur des rencontres véridiques.

Selon la mystification usuelle : Un seigneur anonyme fait une harangue, il n'y a pas de description de costume ni des cheveux ni des habillements du seigneur et de ceux qui l'accompagnent. Des hommes, femmes et enfants

33 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 14.

34 Ibid., p. 14.

chantent et dansent, ils reçoivent des objets de traite, et sont très contents. Ces rencontres peuvent parfois exister uniquement sur papier.

La suite du récit de Cartier nous apprend que le capitaine français a conduit ses trois navires à Sainte-Croix, le 8 septembre 1535. Champlain a visité Sainte-Croix lorsqu'il était à Québec. Il écrit ce qui suit, en 1608 :

Les vaisseaux ne peuvent pas passer plus loin que Tadoussac [sur le fleuve Saint-Laurent] parce qu'ils n'ont pas la connaissance du passage ni bancs et rochers ni chemins connus. Cartier dit qu'il partit de l'Île-aux-Coudres le 7 sept 1535, et parcourut 7 à 8 lieues (40km) jusqu'à Sainte-Croix, ce trajet n'a que 5 lieues (25km).

Cartier écrit qu'il a amené ses trois vaisseaux dans ce qu'il appelle un affour [Cartier écrit affeur] d'eau fort beau et plaisant auquel il y a une petite rivière et havre de barre qu'il trouve fort propre pour mettre ses bateaux à couvert, qu'il nomme Sainte-Croix pour y être arrivé ce jour-là, jour de la fête de la Sainte-Croix.

L'entrée de cette rivière n'a que 2 brasses (3m) de profond à mer basse, 3 à 4½ à mer haute, cette entrée est fort dangereuse pour nos vaisseaux; les cotes sont plates et dangereuses; on ne peut y mettre aucun vaisseau, si ce n'est [dans] la grande rivière [...]. De tenir des vaisseaux dans la grande rivière, où il y a de grands courants, marées et glaces qui charrient en hiver et une pointe de sable qui avance sur la rivière qui est remplie de rochers, il risquait de se perdre [...].

Dès la première fois qu'on me dit que Cartier avait habité ce lieu, cela m'étonnât fort, ne voyant apparence de rivière pour y mettre vaisseau comme Cartier décrit. Je fis faire des recherches exactes pour en lever le soupçon & doute à beaucoup.

Il ne s'y voit aucune apparence de bâtiments n'y qu'un homme de jugement voulût s'établir en cet endroit, y en ayant beaucoup d'autres [endroits] meilleurs quand on ferait force [de s'établir]. Cartier n'a pas hiverné au lieu nommé Sainte-Croix, ce qu'il affirme comme vrai dans ses écrits.³⁵

Les falsificateurs de l'œuvre de Cartier n'étaient pas bien renseignés sur la description de la rivière Sainte-Croix. Les propos de Champlain au sujet de Cartier qui n'a pas hiverné à Sainte-Croix indiquent clairement que les écrits du capitaine français ont été remaniés et recomposés à une époque ultérieure. Les falsificateurs étaient des ecclésiastiques. Cartier parle d'un

35 cf. *Œuvres de Champlain*, édition Laverdière, p. 297, 304-309.

assour d'eau, Champlain ne comprend pas ce terme. Assour était le nom d'une ville en Irak, un carrefour commercial et un centre religieux au Xe siècle av. J.-C. Cet indice jésuitique indique que Sainte-Croix était un ancien centre spirituel nommé Sainte-Croix par des Basques français, et habité par des Etchemins, depuis longtemps. Je crois qu'il s'y trouvait une croix en bon état en 1535, et le mercenaire Cartier le savait.

Sainte-Croix est situé à 2 kilomètres et demi de Québec. Les écrits de Champlain sont remaniés par les mêmes falsificateurs qui remanient les écrits de Cartier. Champlain écrit en 1608 :

[...] au temps, & voyage dudit Quartier, il nomma le lieu Sainte-Croix pour y être arrivé ce jour-là (jour de la Sainte-Croix), lequel lieu s'appelait Stadaconé au temps de Cartier, lieu que maintenant nous appelons Québec & qu'après que Cartier eut reconnu ce lieu, il retourna querir ses vaisseaux pour y hiverner.³⁶

Champlain ne parle jamais de Stadaconé dans ses ouvrages, à l'exception de cette mention non contextuelle insérée dans son texte. ...³⁷ De son côté, Cartier ne mentionne jamais le nom Québec, Sainte-Croix ne correspond pas à Québec. La localisation de Stadaconé est toujours vague et n'est jamais clairement indiquée. Voici la suite du récit de Cartier, en résumé :

Cartier a jeté l'ancre entre l'île d'Orléans et la rive nord le 7 septembre. Il s'est rendu au lieu qu'il a nommé Sainte-Croix, le 8 septembre, le jour de la Sainte Croix; il est retourné à ses navires. Il est retourné à la rivière Sainte-Croix [le 9]. Le capitaine commanda d'apprêter les barques pour aller visiter l'île de Bacchus (d'Orléans) [...]. Le lendemain [le 10], partîmes avec nos dits navires pour les mener audit lieu de Sainte-Croix et y arrivâmes le 14.³⁸

J'ai reconstitué la chronologie de ce texte en indiquant les dates entre crochets. L'auteur ne donne aucun détail au sujet des activités qui se sont déroulées du 10 au 14 septembre. Les navires ont pris cinq jours pour parcourir 10 lieues [50 km] (selon Cartier) sur le fleuve Saint-Laurent. Quoi qu'il en soit, les falsificateurs font arriver ces trois navires le jour de la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre.

Le récit de Cartier dit clairement : « *Le 8 septembre [...] nous nommâmes ledit lieu Sainte-Croix, le jour de la sainte Croix, parce que nous y arrivâmes*

36 cf. Ibid., p. 307.

37 Le nom Stadaconé se trouve dans trois annotations (commentaires) de l'abbé Laverdière. cf. *Œuvres de Champlain*, édition Laverdière, p. 307, 308, 309.

38 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 12, 14-15.

ce jour.³⁹ » Cette fête a lieu le 14 août. Ce texte a été interpolé. Les falsificateurs ont saisi l'opportunité de faire coïncider le nom de cette fête avec la fausse arrivée de Cartier à Sainte-Croix avec ses trois navires.

Le voyage de Cartier de 1535 dure un mois de trop. Pour venir de France jusqu'à Québec, le trajet durait entre 2 et 3 mois, selon les vents. Cartier est resté immobilisé à Blanc-Sablon du 15 au 29 juillet; il demeura au havre Saint-Nicolas jusqu'au 7 août. Voir la note⁴⁰. Ce délai anormal de 21 jours existe sur papier, pour ajuster la chronologie. Cartier aurait dû normalement arriver à Sainte-Croix au mois de juillet, plusieurs semaines avant le jour de la fête religieuse de la Sainte-Croix, le 14 août.

Suivant son récit remanié, je répète que Cartier est arrivé à l'île d'Orléans le 8 août et le même jour il a nommé le lieu Sainte-Croix, jour de la Sainte-Croix. Cette fête était le 14. Cela démontre une erreur des falsificateurs, et il y en a d'autres. Ils ont remanié la chronologie pour que ce soit Cartier qui nomme fictivement sur papier le lieu Sainte-Croix du nom de la fête religieuse du même nom. Cela semble démontrer que ce lieu se nommait déjà Sainte-Croix avant l'arrivée de Cartier.

Stadaconé est un code qui représente un lieu très ancien correspondant à Sainte-Croix où se trouvait une croix plantée par les Basques. La clairière de pierre à aiguiser est un point de repère pour Cartier. Il transporte secrètement des prisonniers qu'il va abandonner au pays. Sainte-Croix est un lieu où se trouvent d'anciens champs et clairières, et des terres jadis défrichées par les Basques. C'était le premier lieu choisi par les missionnaires pour s'établir à Québec. Les falsificateurs ont dissimulé le nom du lieu nommé Sainte-Croix, aujourd'hui appelé, rivière Saint-Charles, ainsi que la présence des Etchemins en ce lieu, cela sera étudié plus loin.

Cartier a accompli un faux exploit en naviguant sur le Saint-Laurent jusqu'à Québec avec deux gros navires de 120 tonneaux. À l'époque de Champlain, qui avait lu les écrits de Cartier, de 1603 jusqu'en 1632, tous les navires français arrêtaient à Tadoussac, tous les transports se faisaient par barques jusqu'à Québec. Voici la suite du récit de Cartier lorsqu'il arrive à Sainte-Croix avec ses trois navires le 14 septembre 1535 :

39 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 13-14.

40 Cartier part de Saint-Malo le 19 mai avec 3 navires. Il perd de vue 2 de ses navires le 25 juin. Cartier arrive seul à Blanc-Sablon le 15 juillet d'où il attend ses deux navires qui arrivent ensemble le 26 juillet. L'expédition repart le 29 juillet. Elle demeure dans le havre St-Nicolas jusqu'au 7 août et arrive au Saguenay le 15 août. Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 1-15.

Et vindre au devant de nous le dit Donnacona, Taïnoagny et Domagaya avec 25 barques chargées de gens **qui venaient du dit lieu dont nous étions partis** [avec les navires], & allait au dit Stadaconé ou est leur demeure, & vindre tous a nos navires faisant plusieurs signes de joie; sort nos deux hommes que avions apportés, scavoir Taïnoagny et Domagaya. [...]. Cartier leur demanda s'ils voulaient aller comme ils lui avaient promis à Hochelaga. Ils répondirent que oui et qu'ils étaient délibérer d'y aller. Lors chacun se retira. ⁴¹

Cartier est arrivé dans la région de Québec depuis seulement 7 jours, et il tient à se rendre à Hochelaga au plus tôt. Les passages qui suivent démontrent que les jésuites sont les falsificateurs des récits de Cartier. Les autochtones ne veulent pas conduire Cartier à Hochelaga :

Le 18 septembre, pour nous empêcher d'aller à Hochelaga, les sauvages habillèrent trois hommes à la façon de trois diables avec de longues cornes aussi longues que le bras et vêtus de peaux de chiens noirs et blancs. Et avaient le visage peint aussi noir que le charbon et les firent mettre dans une de leurs barques près de nous, et leur bande vient près de nos navires, comme à l'accoutumée. [...]. Taïnoagny et Domagaya arrivent vers les Français les mains jointes et leurs chapeaux sous leurs cottes, faisant une grande admiration. Taïnoagny dit, Iesus, Iesus, Iesus levant les yeux au ciel. [Iesus est le même mot que Jésus en vieux français. Les jésuites nommaient Jésus, Iesus en huron, selon eux.⁴²]

Puis Domagaya commença à dire Iesus Maria. « Jacques Cartier regardant vers le ciel comme l'autre ». [...]. Il leur demande ce que c'est. Ils répondent que leur dieu nommé Cudragne avait parlé à Hochelaga et que les trois hommes (déguisés en diable) sont venus lui annoncer de ne pas aller à Hochelaga, qu'il y avait tant de glace que de neige, qu'ils mouraient tous.

[Reconnaissez les jésuites dans ce qui suit :]. Desquelles paroles nous primes tous à rire et leur dire que leur dieu n'était qu'un sot qui ne savait ce qu'il disait et qu'ils le disent à ses messagers (hommes déguisés en diable) et que Iesus les garderaient bien du froid. Taïnoagny et son compagnon demandent au capitaine s'il avait parlé à Iesus. Il répond que **les prêtres** lui avaient parlé et qu'il ferait beau temps. Ils remercièrent le capitaine de ses paroles et se

41 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 15-18.

42 *Relation des Jésuites 1626*, p. 4.

retirèrent dans les bois dire les nouvelles aux autres qui sortirent du bois **incontinent**, feignant d'être joyeux. Et pour montrer qu'ils étaient joyeux tout **incontinent** [immédiatement] qu'ils furent devant les navires commencèrent d'une voix commune à faire trois cris et hurlements, qui est leur signe de joie, et se mirent à danser, chanter, comme ils avaient la coutume. Mais pour résolution, lesdits Taïnoany et Domagaya dirent à notre capitaine que Donnacona ne voulait pas que nul d'eux aille à Hochelaga avec lui.⁴³

Selon le texte de Cartier : « Desquelles parolles nous primes tous à rire et leur dire que leur dieu n'était qu'un sot qui ne savait ce qu'il disait... » Les moqueries de ce genre au sujet des croyances des autochtones sont reconnaissables dans les écrits des jésuites. Je cite trois exemples aléatoires, tirés des *Relations des Jésuites*. Voir la note ⁴⁴.

« [...] se retirèrent dans les bois dire les nouvelles aux autres qui sortirent du bois **incontinent**, [aussitôt, immédiatement] feignant d'être joyeux. Et pour montrer qu'ils étaient joyeux tout **incontinent**... » Les jésuites emploient très souvent le mot incontinent comme adverbe; ce mot figure 94 fois dans les *Relations des Jésuites*, de 1611 à 1641. Ce mot se trouve 7 fois introduit par les jésuites dans l'Œuvre remaniée de Champlain de 1604 à 1632 (850 p.).

La nation des Etchemins dissimulée dans les écrits de Jacques Cartier, deuxième partie

Les autochtones ne veulent pas conduire Cartier à Hochelaga. Il décide de s'y rendre sans Taïnoagny et Domagaya, sans guide ni interprète. Cela est invraisemblable. Voici la suite :

Analyse du voyage de Cartier à Hochelaga en 1535

Le 19 septembre, Cartier part avec le galion et deux barques, et 50 hommes. Il observe beaucoup de maisons sur le bord du fleuve qui sont habitées par des pêcheurs qui viennent à sa rencontre. [Il ne donne aucune description des maisons et des pêcheurs.]

Le capitaine français rencontre un grand seigneur du pays à Ochelacy qui lui fait un grand sermon en venant à bord du navire français. Ce seigneur anonyme donne une fille de 8 ans au capitaine Cartier

43 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, 18-19.

44 cf. *Relations des Jésuites*, R1632, p. 13; Ibid. R1636, p. 56; Ibid. R1637, p. 88.

[incognito]. Du 19 au 28 septembre, l'expédition remonte le fleuve [Saint-Laurent]. [Cette mention indique que ce passage a été écrit ultérieurement.]

Le 18 septembre, arrive sur un grand lac [Saint-Pierre] qui s'étend sur le fleuve Saint-Laurent (5 lieues par 6 lieues). Le galion arrive à un des bouts du lac, on jette l'ancre et cherche un passage avec les (2) barques; et trouve 4 ou 5 rivières sortantes de ce lac venant de Hochelaga. Ces rivières entourent 5 ou 6 belles îles au bout du lac.

Le même jour [on passe du 18 au 28 septembre], Cartier trouve 5 hommes qui prennent [trappent] des bêtes sauvages. Ceux-ci confirment qu'il est sur la route d'Hochelaga et qu'il lui reste trois jours avant d'y arriver.

Le lendemain 29 septembre, le capitaine français apprête deux barques et laisse le galion dans ce lac. Il arrive à Hochelaga avec ses deux barques, 28 marins et 5 gentilshommes, le 2 octobre. [Cartier n'indique pas le chemin qu'il a pris pour se rendre à Hochelaga. Le lac Saint-Pierre est situé à environ 60 km de Montréal].

Chemin faisant, Cartier trouve des gens du pays, qui apportent du poisson et autres victuailles, dansant, et menant joie de sa venue. Pour les attirer et tenir en amitié avec nous, le capitaine leur donne pour récompense des patenôtres & autres menus choisis, de quoi ils étaient fort contents.⁴⁵

C'est toujours une même présentation qui ne révèle rien ni personne, toujours le même refrain, des danses, des objets de traite, aucune description des gens très contents. C'est une façon de dire que Cartier rencontre des gens et qu'il reçoit un bon accueil. Ces gens du pays semblent familiers avec l'arrivée des Français en barques. Voici la suite :

Arrivé à Hochelaga, **mille personnes**, tant hommes, femmes et enfant se présentent devant nous [aucun seigneur ni protocole d'accueil]. Ils nous font un si bon accueil menant joie merveilleuse : les hommes en bandes dansent; les femmes d'autres et les enfants de l'autre et après nous apportèrent poisson et de leurs pains. [Nous assistons à la multiplication des pains.] Le capitaine [Cartier] se rend à terre avec plusieurs [de ses hommes]. Les gens festoient et touchent aux Français et font une fête pendant une demi-heure. Cartier donne des objets d'étain aux femmes et des couteaux aux

45 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 19-22.

hommes et se retire dans sa barque pour souper et passer la nuit. Les gens font feu et dansent toute la nuit près des barques, en disant à toutes les heures, Aguyaze, salut et joie.⁴⁶

Les écrits du capitaine Cartier ne parlent jamais de la façon de voyager des Français, en barque, comment ils prennent leurs repas et comment ils passent leurs nuits. Dans ce récit, Cartier semble se méfier de ses hôtes. Tout indique qu'il a un interprète à ses côtés. Il soupe dans sa barque, alors que les autochtones lui ont apporté de la nourriture. Il dort dans sa barque avec 25 hommes, dont plusieurs gentilshommes. Pour plaisanter, je dirais qu'il dormait sous sa barque.

Le rédacteur des écrits de Cartier nous donne les heures des activités des danses et feux des autochtones anonymes qui dansent toute la nuit, près de la barque du capitaine. Il ne les décrit pas. Il est très invraisemblable que le capitaine français n'ait pas été accueilli par un seigneur du pays lorsqu'il a présumément rencontré 1000 personnes.

Le lendemain 3 octobre, Cartier avec des nobles et 20 marins se rend visiter une montagne adjacente d'Hochelaga, et prend trois hommes de cette ville comme guides [Cartier n'a pas encore rencontré de chefs du village d'Hochelaga. Il ne pouvait pas se déplacer dans ce lieu sans avoir déjà reçu l'accueil d'un seigneur]. Il trouve [par hasard] sur son chemin l'un des principaux seigneurs de cette ville, accompagné de plusieurs personnes.

Ce seigneur invite Cartier à se reposer près d'un feu. Il commence à faire un sermon selon la coutume. Il offre à manger aux Français, et Cartier lui offre deux haches, deux couteaux, et une croix qu'il lui fait baiser et pendre au cou. Le seigneur anonyme rend grâce et le capitaine français continue son chemin. Une demi-lieue [2,5 km] plus loin, il découvre des terres cultivées où est située Hochelaga, près d'une montagne. Cartier nomme cette montagne, le mont Royal. Il dit qu'on y voit très loin.⁴⁷

Cartier décrit Hochelaga, il y a une porte qui ferme à barre entourée de clôtures [en basque, athalaga, barre de porte]. Les gens qui habitent à Hochelaga ont 50 maisons, longues de 50 pas de long par 12 à 15 pas de large (50m x 15m). Ces maisons de bois sont couvertes d'écorce, elles ont des chambres. Les gens y vivent en communauté.

46 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 19-22.

47 Ibid., p. 19-24.

Ils ont des greniers en haut de certaines maisons qui ont une place pour y faire du feu. ⁴⁸

Je remets en question la visite de Hochelaga par Cartier en 1535. Les rédacteurs des récits du capitaine possédaient sans doute des informations concernant une description des habitations iroquoise sans que cette description soit forcément celle des habitations de Hochelaga.

Comme beaucoup d'explorateurs, le capitaine français cherchait un passage pour rejoindre les Indes orientales par l'occident. Dès le début, ce serait la raison qui l'aurait motivé à se rendre à Hochelaga, et cela intéressait aussi les gentilshommes qui l'accompagnaient.

Le récit de Cartier dit que les habitants d'Hochelaga vivent uniquement de pêche et de labourage. Ils sont sédentaires et ne sont pas ambulants [nomades] comme ceux du Canada et du Saguenay, nonobstant que lesdits Canadiens [Etchemins] leur soient sujet avec huit ou neuf autres peuples qui sont sur ledit fleuve. ⁴⁹

Cartier n'a décrit aucun peuple sur le Saint-Laurent ni même le peuple de Stadaconé et le peuple de Hochelaga. Il est impossible qu'il décrive une domination du peuple d'Hochelaga sur les peuples du Saguenay et du Saint-Laurent au début de son deuxième voyage. Ces informations viennent indiscutablement des falsificateurs qui ont créé une fausse occupation huronne iroquoise à Hochelaga, à Stadaconé et à Gaspé.

Cette fausse représentation de l'occupation territoriale sera étudiée. Il s'agit d'un des principaux codes des falsifications dans les écrits de Cartier, qui sont remplis de passages remaniés. Il ne mentionne pas la localisation de Hochelaga ni le chemin qu'il a pris pour s'y rendre. Voici la suite :

Après être arrivé dans cette ville [Hochelaga], Agouhana prit la lisière et la couronne qu'il avait sur la tête et la donne à notre capitaine qui fait des démonstrations pieuses catholiques. Cartier touche aux malades et lit des passages de la passion biblique. Ensuite, il donne des objets de traites, patenôtre [ce mot signifie, prière du Notre-Père] et agnus dei [nom d'une prière], de quoi menait grande joie. [Ce récit est entièrement jésuitique]. Après avoir visité la ville, Cartier est conduit sur le Mont-Royal, ayant une vue sur trente lieues [150 km]. ⁵⁰ Voici la suite de ce récit :

48 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 19-24.

49 Ibid., p. 25.

50 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 25-27.

Analyse du retour de voyage de Hochelaga de Cartier en 1535

Le 5 [octobre], Cartier fait voile à bord du galion, étant de retour à Sainte-Croix le lundi 11 d'octobre. Vient le 12 à Sainte-Croix Domagaya et Taïnoagny qui font une merveilleuse fête au capitaine. Ils disent que Donnacona demande à notre capitaine d'aller le voir. Cartier va voir le lendemain avec quelques gentilshommes et 50 hommes. Il va à Stadaconé pour la première fois et précise que ce lieu se trouve à une lieue (5 km) de Sainte-Croix. Cartier donne des objets de traite aux autochtones. Il est invité à voir leurs maisons. Le 13 octobre : Dans la maison de Donnacona, il observe cinq chevelures de Toudamans, des ennemis qui vivent au sud. [...].⁵¹

Dans tous les récits de Cartier, les habitants de Stadaconé ne sont jamais décrits. Le capitaine français rencontre invariablement « Donnacona, Taïnoagny et Domagaya ». Leurs noms sont des appellations purement latines, tout comme Stadaconé. Personne d'autre n'est jamais nommé. Cartier ne décrit aucune habitation de Stadaconé ni même celle de l'Agouhana, le seigneur du pays, le chef suprême présumé Donnacona.

Cartier a décrit des maisons longues Huronnes-Iroquoise à Hochelaga. Il n'a pas présenté ce genre d'habitation à Stadaconé, parce qu'il n'a pas de tribus huronnes iroquoises à Stadaconé, où les habitants semblent exister uniquement sur papier dans le récit de Cartier. La présentation réelle des habitations et des autochtones Etchemins de la région de Québec est dissimulée par la manipulation de la lettre. L'identité des Français qui sont avec Cartier, présumément à Sainte-Croix, est aussi cachée.

Cartier parle de 50 habitations à Hochelaga, qui ressemble à un village fantôme. Il ne décrit pas l'Agouhana ni les habitants et n'en donne pas le nombre. Dans ce qui suit, les falsificateurs dénigrent de nouveau la spiritualité des autochtones dans les écrits de Cartier. Trois jours après son retour de Hochelaga :

Le 13 octobre, nous leur avons montré leur erreur et dit que leur Cudragny est un mauvais esprit qui les abuse, qui n'est pas un dieu qui est au ciel, lequel nous donne toutes choses et est le créateur de toutes choses; et croire seulement en celui du bois [crucifix] et qu'il faut être baptisé, ou aller en enfer, et fut remontré plusieurs choses de la croix. Ce qu'ils ont cru facilement ... et tellement que plusieurs fois ont prié notre capitaine de les faire baptiser & y sont venus ledit seigneur Taïnoagny, Domagaya et tout le peuple de leur ville, mais

51 Jacques Cartier, *Récit de la navigation faite en 1535-1536*, p. 25-31.